

# Pabu Infos

Le magazine municipal  
de la ville de Pabu



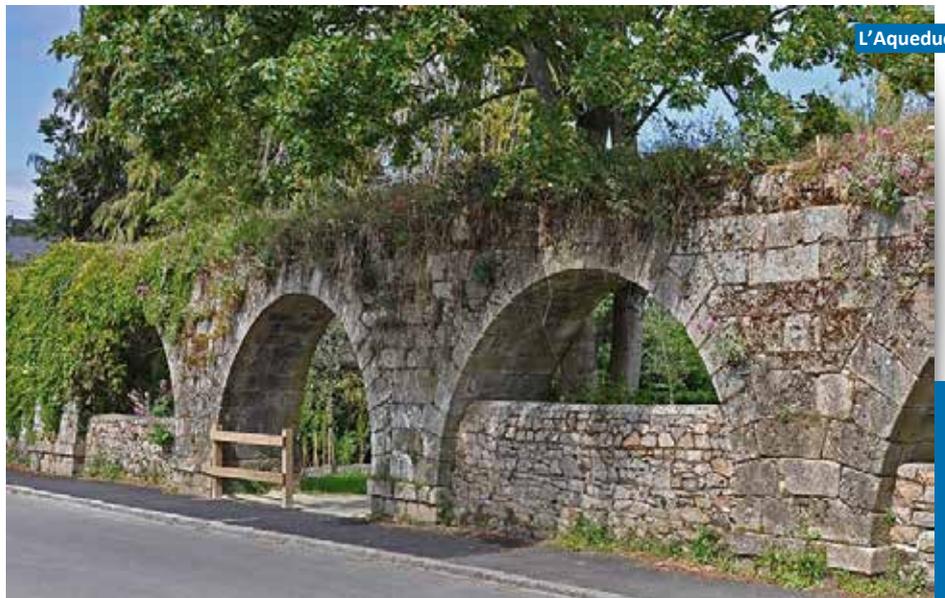
Le lavoir de Ouilloren



Le château de Munehorre



La chapelle Saint-loup



L'Aqueduc

P4-5 Les finances

P6 Urbanisme

P7 Travaux

P8 Santé publique

P10 CCAS

P11 Vie associative et sportive

P12 Histoire

P13 Portrait

P14-15 Mediathèque

P16 CMJ

P17-21 Dossier de Presse

P22-23 Vie scolaire

P24-29 Vie associative et culturelle

*Votre patrimoine  
à découvrir ou  
redécouvrir cet été.*





INSTALLATION • DÉPANNAGE  
PLOMBERIE • CHAUFFAGE • SALLE DE BAINS  
ÉLECTRICITÉ • ENTRETIEN

7 rue Léon Blum  
PABU - 02 96 44 08 03



SPÉCIAL  
ANNONCEURS



*Vous souhaitez  
figurer dans votre  
magazine municipal  
de Pabu ?*

Contactez Emilie Malargé  
02 96 11 97 01 em@roudenn.bzh

## SOMMAIRE

Editorial ..... p.3

### Finances

Budget primitif 2025 ..... p.4-5

### Urbanisme

DPE, Déchets verts ..... P.6

### Travaux

Carrefour du Cozen,  
Self du croissant,  
Chemin du Rucaër ..... P.7

### Santé publique

Canicule,  
Mutuelle communale ..... p.8.9

### CCAS

Budget, SielBleu,  
Vente de fleurs ..... p.10

### Vie Associative et sportive

Nettoyage des chemins de  
randonnées ..... P.11

### Un peu d'histoire

Portrait  
Fabien Delettres ..... P.13

### Médiathèque

..... P.14.15

### CMJ

..... P.16

### Dossier de presse

..... p.17.21

### Vie Scolaire

Ecole du croissant ..... P.22.23  
Ecole du bourg ..... p.24

### La vie culturelle et associative

Amicale laïque ..... P.25  
Rando Pabu ..... P.26  
Ajoncs d'Or ..... P.27  
Amis des Potiers ..... p.28  
As Pabu, ETC ..... p.29  
Expression de la minorité ..... p.30

### Infos pratiques et Calendriers

Des manifestations ..... P.31

# Éditorial



**L**e budget communal est considéré comme l'acte de fondement par lequel, les recettes et les dépenses de la collectivité sont prévues et autorisées, par les élus, pour une année.

Ce budget a été voté à l'unanimité par le conseil municipal.

Au titre des citoyens, des contribuables, des élus, des fonctionnaires, des entreprises, et des particuliers, nous sommes tous concernés par le budget de la commune.

Il y a dans le budget le **fonctionnement** qui varie peu d'une année à l'autre, et le budget **d'investissement** qui correspond à des choix faits au profit de nos administrés. Ainsi, nous avons fait le choix de :

- Réaliser un self au profit des élèves du Croissant (850 000 €).
- Créer un parc paysager dans la continuité du parc animalier.
- Rénover la salle polyvalente ainsi que la salle de tennis.
- Réaménager le dortoir de l'école bilingue.
- Refaire la chaussée du chemin du Rucaër.
- Mettre aux normes les jeux destinés au Croissant et au bourg.
- Faire d'importants travaux rue de l'Armor (eau potable, eaux usées, eaux pluviales).
- Acquérir du matériel au profit des services techniques...

La vie d'une commune c'est aussi le tissu associatif, il est riche de diversité sur notre commune et compte plus de 14 associations. Nous ne remercions jamais assez les bénévoles qui ne comptent pas leur temps, ni leur énergie au profit de tous les pabuais et pabuaises.

### L'hôpital

– Nous avons toujours souhaité une réhabilitation ou reconstruction sur site, ou une construction nouvelle au rond-point St-Loup. Au final, l'ARS a fait le choix d'une réhabilitation sur site. Mais si 2023 a été une année compliquée suite aux difficultés

de recrutement entraînant des périodes de régulation aux urgences, la suspension des accouchements à la maternité et la baisse d'activité à la chirurgie, 2024 a connu un début de redressement avec l'arrivée de médecins hors Union européenne, ce qui a permis notamment de moins réguler les urgences.

Les unités mobiles de sages-femmes et d'auxiliaires de puériculture ont commencé leurs déplacements sur le territoire de LA GPA et du Kreiz Breizh pour accompagner en pré- et postnatal les jeunes parents ainsi que leurs enfants.

Le recrutement de 4 nouveaux chirurgiens a généré une hausse des activités d'orthopédie et de chirurgie générale et viscérale. D'autre part, un IRM fixe a été installé pour une utilisation cinq jours par semaine, ce qui permet de réduire les délais d'attente pour les patients.

Un médico-bus avec des équipes médico-soignantes permet la prise en charge de patients éloignés de notre territoire souffrant parfois d'affections de longue durée et en situation de précarité d'accéder aux soins. Il existe aussi une équipe mobile de soins palliatifs.

Le centre hospitalier a fait l'objet d'une évaluation réalisée par la haute autorité de santé et a obtenu une note de 94/100 ; ceci récompense le travail de tous les professionnels tant en matière de qualité que de sécurité au service de patients.

Enfin, il a été lancé le travail d'élaboration du schéma directeur immobilier et environnemental avec le recours aux assistants à maîtrise d'ouvrage pour définir les contours d'une modernisation complète du centre hospitalier tant pour la partie sanitaire que médico-sociale.

Les travaux pourraient démarrer au cours du second semestre 2026.

Bel été à tous !

■ **Pierre SALLIOU**  
Maire de Pabu



Flashez-moi pour  
accéder au site  
internet de la  
commune

Diffusion : Mairie de Pabu, rue de la Mairie 22200 Pabu Tél. 02.96.40.68.90 – Fax 02.96.40.68.99  
Directeur de la publication : Pierre Salliou. Responsable de la rédaction : Denise Thomas  
Comité de rédaction : mairie de Pabu - Photos : mairie de Pabu  
Conception & impressions : Roudenn Grafik Guingamp

# FINANCES COMMUNALES

*un exercice 2024 solide,  
un budget 2025 tourné vers l'investissement.*

L'année 2024 s'est achevée sur des résultats financiers globalement conformes à nos attentes, voire légèrement meilleurs que prévus. Après prise en compte de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2023, du déficit d'investissement de la même année, ainsi que des dépenses

engagées mais non mandatées en 2024, le solde net de l'exercice s'établit à 1 727 603 €. Sur ce montant, 480 000 € sont directement affectés à l'investissement 2025, notamment pour assurer le remboursement du capital de l'emprunt et résorber le déficit d'investissement antérieur. Le

compte administratif de la commune témoigne d'une gestion rigoureuse de nos finances. Ce bon résultat s'explique par des charges générales moins élevées qu'estimées et des recettes légèrement supérieures aux prévisions initiales, notamment en matière de fiscalité et de produits des services.



## Budget 2025 : une trajectoire prudente, des projets ambitieux

La construction du budget 2025 a été menée avec sérieux et prudence, dans un **contexte financier national incertain**. La **baisse prévisible de la dotation globale de fonctionnement**, que nous avons anticipée, s'est

malheureusement confirmée. Dans ce contexte, les élus ont fait le choix de **ne pas augmenter les taux d'imposition** et de s'appuyer sur la stabilité des bases fiscales. Il permet de garantir la continuité des services publics, de

soutenir les associations locales et de préserver nos marges de manœuvre pour l'avenir.

Le **budget de fonctionnement 2025** s'élève à **3 829 000 €**, répartis comme suit :

### Dépenses principales de fonctionnement :



- Charges générales : 725 000 € (env. 19%)



- Dépenses de personnel : 1 027 000 € (env. 27%)



- Autres charges & subventions : 186 000 € (env. 5%)



- Intérêts d'emprunt : 19 000 € (env. 0,5%)

- Opérations d'ordre : 200 000 € (env. 5%)

- Virement à l'investissement : 1 650 000 € (env. 43%)

### Recettes principales de fonctionnement :

- Impôts locaux : 1 635 000 €

- Excédent 2024 reporté : 1 247 480 €

- Dotations de l'État : 567 000 €

- Produits des services : 96 000 €

- Opérations d'ordre et autres : 268 000 €

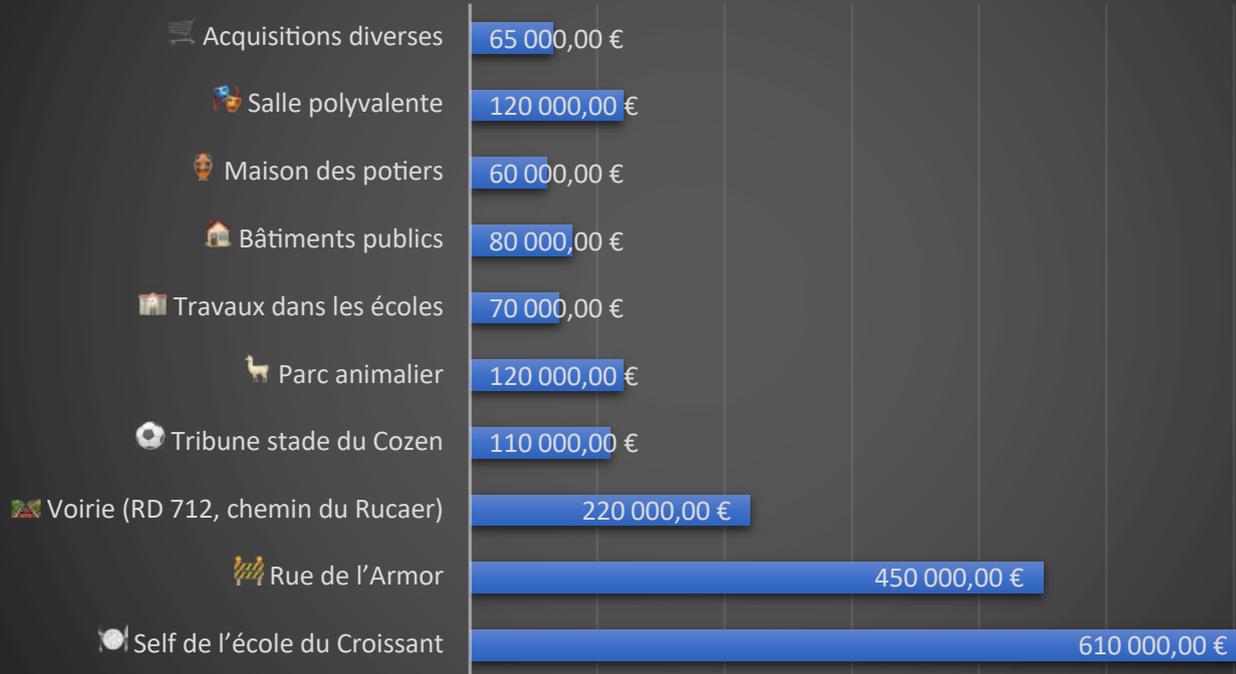
## Investissement : un effort soutenu pour l'avenir de notre commune

Le budget d'investissement, d'un montant de 2 788 000 €, est financé par un virement du fonctionnement, un emprunt d'équilibre de 99 000 € et le fonds de compensation de la TVA. Il couvre notamment :



- Remboursement de l'emprunt : 156 000 €
- Subventions d'investissement : 23 000 €
- Restes à réaliser (2024) : 435 000 €
- Opérations d'ordre : 250 000 €
- Dépenses d'équipement 2025 : 1 879 000 €, ventilées ainsi :

### Dépenses d'équipement 2025



Ce programme ambitieux, tout en restant maîtrisé, vise à améliorer le cadre de vie de toutes et tous, à soutenir la vie locale, et à anticiper les besoins de demain.

En définitive, la commune continue de faire preuve d'une gestion prudente mais dynamique, au service de ses habitants. Les élus restent attentifs à l'évolution du contexte économique et aux priorités exprimées par la population.

■ L'adjoint aux finances,  
Marcel Le Foll



# LE DPE :

## POUR LES LOCATIONS

### les obligations pour les propriétaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025

La loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite loi Climat et Résilience (JORF n° 0196 du 24 août 2021) vient de préciser les nouvelles obligations des propriétaires.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, les propriétaires n'ont plus le droit de mettre en location vide ou meublée, un logement classé G selon le diagnostic de performance énergétique (DPE) et qui constitue la résidence principale du locataire.

Cette interdiction de louer ne concerne que les baux signés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 mais aussi le renouvellement du bail ou sa reconduction tacite.

Le DPE concerne tous les logements. Toutefois, les logements destinés à être occupés moins de 4 mois par an et les logements indépendants dont la surface de plancher est inférieure à 50 m<sup>2</sup> ne sont pas concernés par le DPE. Il en est de même, notamment, des monuments historiques classés ou inscrits.

À partir de 2028, cela concernera les logements appartenant à la classe F puis à partir de 2034, les logements appartenant à la classe E.

#### Bon à savoir :

À compter de la tacite reconduction, le locataire pourra exiger des travaux de rénovation pour atteindre au moins l'étiquette le respect du seuil de performance énergétique en vigueur c'est-à-dire au moins F ou exiger une réduction du loyer.

La date du 1<sup>er</sup> janvier 2025 confirme l'obsolescence de tous les DPE réalisés avant 30 juin 2021.

Les propriétaires souhaitant vendre ou louer un logement en 2025 doivent disposer d'un DPE réalisé après le 1<sup>er</sup> juillet 2021. En conséquence, depuis le

1<sup>er</sup> janvier 2025, un propriétaire peut valablement mettre un logement en location à condition de disposer d'un DPE réalisé après le 30 juin 2021 et dont la lettre énergétique est comprise entre A et F.

Quelques exceptions sont prévues concernant certaines circonstances justifiant la levée de l'interdiction de louer un logement (classé G en 2025). Ces exceptions concernent les bâtiments dont les contraintes techniques, architecturales ou patrimoniales empêchent de faire des travaux de rénovation permettant d'atteindre un niveau de performance conforme à la réglementation.

L'autre circonstance a trait à un blocage émanant d'une copropriété. Tel est le cas si la copropriété s'est opposée aux travaux sur les parties communes malgré les diligences constantes du propriétaire, et que celui-ci a réalisé dans le logement tous les travaux privés possibles. En cas de vente, les propriétaires de logements classés E doivent faire réaliser un audit énergétique, lequel permet aux futurs acquéreurs d'évaluer le coût des travaux à réaliser.

Calendrier d'interdiction de location des passoires thermiques

Logements classés	Interdiction au 1 <sup>er</sup> janvier
G+	2023
G	2025
F	2028
E	2034

### Peut-on brûler des déchets verts (végétaux) dans son jardin (feuilles, branches, ...)?

**Non**, il est interdit de brûler des déchets verts chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

En effet, brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment).

**Quels sont les déchets verts :** Il s'agit principalement des végétaux suivants :

- Herbe après tonte de pelouse
- Feuilles mortes
- Résidus de taille de haies, arbustes, arbres
- Épluchures de fruits et légumes.

#### Que faire des déchets verts :

Il est possible d'utiliser vos déchets verts en compost ou en paillage, car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps.

Il est également possible de déposer vos déchets verts en respectant les règles mises en place par votre commune (**déchetterie ou collecte sélective**).

D'autre part, le préfet peut exceptionnellement délivrer une dérogation individuelle pour éradiquer l'épiphytie (maladie de certains végétaux) ou l'élimination d'espèces végétales envahissantes. Si vous êtes concerné par l'une de ces situations, renseignez-vous auprès de la préfecture.

### Quelles sanctions en cas de non-respect d'interdiction de brûler les déchets verts :

La personne qui brûle des déchets verts peut avoir à payer une amende de 750 €. Cette amende concerne également la personne qui met à disposition ou vend un incinérateur pour éliminer les déchets verts.

Si vous êtes incommodé par les odeurs ou les fumées de déchets verts brûlés, vous pouvez par ailleurs engager la responsabilité de votre voisin pour les nuisances occasionnées.

#### Textes de référence :

- Code de l'environnement : article L541-21-1 : Interdiction des incinérateurs de jardin
- Code de l'environnement : article R541-78 : Sanctions
- Réponse ministérielle du 12 septembre 2013 sur l'interdiction générale et permanente de brûlage des déchets végétaux

Informations tirées du site «les services de l'Etat» dans les côtes d'armor



# LE POINT

## sur les travaux

### Sécurisation de la traversée de la RD 712 - Carrefour du cozen



Le conseil municipal a validé la réalisation d'une opération d'aménagement (en lien avec le Département) afin de sécuriser la traversée de la route départementale au niveau du carrefour du cozen.

L'opération nécessite, pour être réalisée, d'aménager un îlot séparateur au milieu de la voie, lequel permettra une traversée en deux temps des piétons notamment. Des cheminements sont à réaliser de part

et d'autre de la route départementale pour que la circulation puisse se faire dans de bonnes conditions. La commune devra intervenir, dans la réalisation de ce projet, pour près de 40 000.00 €.

### Programme de voirie 2025 : Chemin du rucaer

Dans le cadre de son programme de voirie 2025, la commune de Pabu a ciblé la route « Chemin du Rucaer » pour une réfection de la bande de roulement, une refonte des trottoirs sur près de 700m<sup>2</sup>, la création d'un plateau surélevé et l'implantation de quelques aménagements sécuritaires. Trois entreprises se sont portées candidates pour ce marché et la commune doit désigner l'attributaire avant l'été. Les travaux devraient débuter en septembre et durer trois mois.



### Self de l'école du croissant :

Les travaux de l'école du croissant se poursuivent à bon rythme. La réfection d'une partie importante de la couverture (au-delà même de la cantine) s'est avérée nécessaire en cours de chantier. Cet impondérable a retardé les travaux intérieurs si bien qu'il paraît délicat d'envisager la livraison des locaux pour la fin de l'été et une rentrée scolaire avec l'outil en fonctionnement. Néanmoins, les cloisons sont en train d'être installées et les sols doivent être réalisés prochainement. Suivront la pose de toutes les menuiseries, la pose des différents réseaux et de l'éclairage, l'installation des équipements de cuisine et l'application des peintures.

### Abattage des sapins autour terrain du Croissant

Afin de sécuriser la zone du terrain du Croissant, une entreprise d'élagage est intervenue pour abattre les sapins. L'écorce des arbres sera broyée et servira de combustible pour des chaudières masses.



■ **Jean-François RAULT,**  
adjoint aux travaux



## N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

**MAUX DE TÊTE**      **CRAMPES**      **NAUSÉES**

### Protégez-vous

**RESTEZ AU FRAIS**

**BUVEZ DE L'EAU**

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
meteo.fr • #canicule

\*Données 2023 relatives au 0800 06 66 66, appel gratuit sans limite de durée.  
Données 2024 relatives au 0800 06 66 66, appel gratuit sans limite de durée.

## Pendant les fortes chaleurs

### Protégez-vous

**RESTEZ AU FRAIS**  
chez soi ou dans un lieu rafraîchi

**BUVEZ DE L'EAU**  
sans attendre d'avoir soif

Mouillez-vous le corps

Fermez les volets et fenêtres

Privilégiez les activités douces

Mangez frais et équilibré

Évitez l'alcool

Prenez des nouvelles des plus fragiles

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66\* (appel gratuit)  
meteo.fr • #canicule

\*Données 2023 relatives au 0800 06 66 66, appel gratuit sans limite de durée.  
Données 2024 relatives au 0800 06 66 66, appel gratuit sans limite de durée.



# L'ÉTÉ est là !

Comme chaque année dans le cadre du dispositif de gestion sanitaire des vagues de chaleur et au regard des épisodes de canicules enregistrés les années passées, le ministère chargé de la Santé publique en France lance la campagne d'information et de prévention des risques liés aux canicules.

L'été 2024 a été marqué par 3 canicules concernant 40 % de la population française

Malgré leur caractère récurrent, l'impact sanitaire des canicules persiste et se traduit chaque année par des augmentations des recours aux soins, des hospitalisations et des décès. Sur l'ensemble de la période de surveillance 2024 (du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre), 15 500 passages aux urgences en lien avec la canicule ont été recensés dont 10 500 hospitalisations et près de 2 300 consultations d'urgences. Plus de 260 décès en excès ont été enregistrés pendant les canicules (4.3%) et ceux-ci concernent davantage les personnes âgées de 75 ans et plus.

Il est donc nécessaire de sensibiliser l'ensemble de la population aux risques sanitaires liés aux fortes chaleurs et leur donner les conseils pour se protéger, avec une attention particulière pour les personnes les plus âgées, particulièrement vulnérables à la chaleur, n'hésitez pas relayer l'information.

Le CCAS permet à toutes les personnes fragiles et isolées de s'inscrire en mairie sur le Registre des personnes fragiles isolées.

Les personnes inscrites bénéficient d'un contact téléphonique pendant la période estivale en particulier lors de s épisodes de canicule.

■ La rédaction



# GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION CHOISIT LA MUTUELLE JUST

*pour sa mutuelle intercommunale.*

Aujourd'hui, à Guingamp-Paimpol Agglomération comme ailleurs en France, le constat est le même : de plus en plus de nos concitoyens renoncent aux soins ou paient trop cher un accès aux soins mal remboursés.

C'est dans cette dynamique que le CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération s'engage dès maintenant et pour les années à venir, à assurer la protection santé de ses habitants et de ses salariés.

Il s'agit de permettre aux habitants et aux personnes travaillant sur le territoire de l'Agglomération de pouvoir bénéficier de conseils et d'accompagnements personnalisés pour souscrire à une complémentaire santé à tarifs négociés.

## Mutualiser pour réduire les coûts de santé

Le CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération s'est associé à la Mutuelle Just [<https://www.just.fr>] afin de vous offrir l'accès à une mutuelle intercommunale solidaire et avantageuse.

Avec ce partenariat, des tarifs réduits ont été négociés pour une complémentaire santé de qualité. Les gammes sont adaptées à vos besoins de santé, et les garanties permettent le remboursement des soins en médecine, hospitalisation, auditif, dentaire, optique et bien-être.

Après l'étude de votre dossier, des devis personnalisés vous sont envoyés. Ensuite si un devis vous convient, l'adhésion est rapide, sans questionnaire médical et sans délai de carence. Les conseillers de la Mutuelle Just vous accompagnent afin de simplifier vos démarches administratives.

Mais ce n'est pas tout ! Les contrats de complémentaire santé de la Mutuelle Just incluent toute une série d'avantages. Citons par exemple le remboursement annuel de votre licence sportive (à hauteur de 40€ par an et par bénéficiaire) et l'accès gratuit à la téléconsultation médicale pour vous permettre de consulter un médecin à distance en toute simplicité.

## Mutuelle qui peut rembourser une partie de votre activité sportive.

Pratiquer une activité physique ou sportive régulière présente de nombreux avantages pour notre santé et notre

bien-être. Consciente que les frais d'inscription à un club, une association ou un équipement sportif impactent votre budget, la Mutuelle Just a mis en place l'opération « remboursement activité sportive ».

Tous les bénéficiaires de la mutuelle intercommunale peuvent demander jusqu'à 40 € de prise en charge de leur licence de basket-ball, de leur adhésion au club de tennis, de leurs entrées de piscine ou encore de leur abonnement à la salle de sport...

Peu importe la discipline, Guingamp-Paimpol Agglomération et son partenaire sont à vos côtés pour prendre soin de votre capital santé.



## Comment s'informer et souscrire ?

Vous avez des questions ou souhaitez en savoir plus sur les avantages offerts par ce dispositif de mutuelle intercommunale ?

Les conseillers de la Mutuelle Just sont à votre disposition pour vous renseigner et vous fournir une étude personnalisée :

- en rendez-vous lors des permanences de proximité organisées dans l'intercommunalité,

- par téléphone,
- ou bien en rendez-vous visio (à distance).

Nous vous invitons à choisir votre créneau de rendez-vous en appelant la Mutuelle Just au 0 809 546 000 (service gratuit + prix de l'appel) du lundi au vendredi de 9h à 17h30 ou directement en vous rendant sur le site Internet de la Mutuelle Just. Pour choisir votre créneau de RDV, saisissez « Guingamp-Paimpol » sur le site.

Une mutuelle est un organisme à but non lucratif qui propose des complémentaires santé. Elle prend en charge tout ou partie des frais de santé non remboursés par la Sécurité sociale : consultations médicales, hospitalisation, dentaire, optique, etc. Contrairement aux compagnies d'assurances, les mutuelles sont fondées sur la solidarité entre adhérents.

Dans un contexte où la santé devient une préoccupation majeure pour les citoyens, le libre choix de sa mutuelle constitue un droit fondamental pour chaque individu.

Ce libre choix est une composante essentielle du droit à la santé. Garantir cette liberté, c'est permettre à chacun de prendre part activement à sa propre protection sociale.

Avant de souscrire, il convient donc d'étudier attentivement les propositions de différents prestataires afin de retenir la solution la plus adaptée à vos attentes et contraintes.

■ La rédaction

# BUDGET CCAS

En complément du budget de la commune, le CCAS dispose aussi d'un budget pour ses diverses actions. Le CCAS participe à l'instruction de demandes diverses en matière d'aide sociale (APA, aide à l'hébergement, obligation alimentaire, CMU, RSA) et les transmet aux autorités compétentes chargées de l'instruction des dossiers (conseil départemental, CAF, MSA, MDPH, etc.).

Le CCAS verse aussi des subventions aux organismes à caractère social : CCAS de Guingamp (accès aux loisirs), Appel détresse, Centre d'aide alimentaire, Don du sang, France rein 22, JALMAV, Croix-Rouge, Ligue contre le cancer, Restos du Cœur, Rêves de clown (enfants hospitalisés), SARAE (service d'aide aux aidants), Secours catholique, Secours populaire, VMEH (visite aux personnes en EHPAD ou hospitalisées), Asso HORTIMON, Voir Ensemble.

Concernant l'année 2025, le CCAS a versé la somme de **5 388 €** de subventions.

Par ailleurs, le CCAS peut intervenir auprès des familles en difficulté par l'intermédiaire du centre d'aide alimentaire, par la prise en charge de frais divers (cantine, garderie, voyage scolaire) pour les familles de la commune, et ce, en fonction du quotient familial, ou par le versement d'une aide ponctuelle.

*Les plus de 60 ans bougent pour leur santé cet été.*



Réunion d'information du 10 juin

Les personnes de plus de 60 ans auront la possibilité de rester actives durant la période estivale grâce à des séances d'activités physiques adaptées. Une réunion d'information était organisée mardi, à la salle du conseil, pour lancer les estivales sielbleusiennes. Elle a réuni près de 45 personnes.

Les estivales prennent forme ! En juillet et août, plusieurs ateliers sont proposés aux seniors de plus de 60 ans, au parc animalier ou en cas de mauvais temps à la salle de danse.

Conçus pour être accessibles au plus

grand nombre, les exercices sont doux et sans difficulté majeure, explique Elsa Martins, responsable départementale de SielBleu.

Au programme : relaxation posturale, marche avec bâtons, gymnastique santé et cardio en musique. De quoi stimuler les articulations, la mémoire ou encore la coordination. Le projet est financé par la conférence des financeurs (CARSAT, Assurance vieillesse, MSA...). Les cours sont gratuits pour les personnes qui seront inscrites.

*Vente de fleurs au profit du CCAS : un succès sous le soleil*



Samedi 17 mai, le comité d'action sociale a organisé sa traditionnelle vente de fleurs. Sous l'impulsion de Marie-Jo Coguen, conseillère municipale déléguée au cadre de vie, et avec l'aide précieuse de Margareth Low et Christine Béchet, également conseillères municipales, cet événement a une fois de plus rassemblé de nombreux habitants.

Dès l'ouverture des grilles du service technique, de nombreux visiteurs sont venus choisir parmi une belle sélection de primevères, de pensées, de camomilles et de pavots.

Dans une ambiance chaleureuse et sous un soleil radieux, bénévoles et habitants ont partagé un moment de convivialité tout en contribuant à une belle cause. L'intégralité des fonds récoltés sera reversée au CCAS, permettant ainsi de soutenir les initiatives locales en faveur des plus démunis.

Un beau rendez-vous solidaire, fleuri et ensoleillé qui prouve une fois de plus l'engagement de la municipalité et de ses habitants envers le bien-être de tous.

■ **Denise THOMAS,**  
adjointe aux affaires sociales



# NETTOYAGE

## des chemins de randonnées



Le 13 juin, comme tous les ans, une vingtaine de bénévoles de plusieurs associations, Rando Pabu, Le Club des Ajoncs d'Or, L'Amicale Laïque, aidé par des agents du service technique et quelques élus, ont coupé, tondu, élagué pour faire un grand nettoyage des chemins de randonnée de la commune, sous un beau soleil. De la vallée du Frouit, en passant par le circuit des lavoirs, les routoirs à lin. Ce ne sont pas moins de 15 km, qui ont fait l'objet du passage des équipes de débroussailliers. Les randonneurs vont ainsi trouver des chemins parfaitement accessibles en ce début de saison.

Ensuite, tous ont partagé les plateaux repas (offerts par la mairie) dans la joie et la convivialité.

Un grand merci à tous pour votre participation et ce moment d'échange convivial.



### Le circuit du Trieux

Ce circuit commence au bourg, place du 19 mars 1962. Vous longerez l'église Saint-Tugdual en empruntant la rue de l'Église jusqu'à la rue de la Poterie (RD 787). Le circuit (7,5 km) part sur la gauche et prend la direction du château de Munehorre, dont vous longez le parc en direction du village de Saint-Séverin.

À cet endroit, le circuit bleu descend vers le Trieux et vous ramène au camping de Milin Kerhré, tandis que le circuit du Trieux vous fera découvrir les anciens bassins de rouissage du lin, en arrière du lycée du Restmeur, sur votre gauche. Ils sont malheureusement difficiles d'accès en raison de la végétation.

À l'intersection suivante, le sentier rouge vous ramène vers le Trieux et le camping de Milin Kerhré par Trivis. Le circuit du Trieux continue vers le Rucaër puis oblique vers Galibordo et le manoir de Kerhuel. À partir de ce point, il rejoint Trivis et les berges du Trieux en direction du camping de Milin Kerhré. Avant de revenir au camping, une variante vous permet d'emprunter le chemin de Munehorre qui vous ramène directement rue de la Poterie, en face de la rue de l'Église.

Au camping de Milin Kerhré, dernière étape avant de revenir au bourg par la rue du moulin et la rue de la poterie, vous pourrez admirer l'ancien moulin à teiller le lin qui a conservé l'armature de sa roue à aubes. Au temps de sa splendeur, il faisait travailler environ 25 personnes.

### Le circuit des lavoirs

Ce circuit commence au Bourg, après l'école bilingue, où l'on continue tout droit en traversant le sentier balisé en jaune (2,5 km) part sur la droite vers Crechan-Herven et son lavoir qui possédait la particularité de pouvoir laver le linge debout, puis vous arriverez au lavoir de Kérez, avant d'entamer une descente le long d'un petit ruisseau encaissé.

Au bas de cette descente, et en continuant en face sur le sentier, vous percevrez un bruit d'eau jaillissante : vous êtes proche de la cascade du Frouit. Vous pourrez avancer pour admirer le petit pont de pierre, mais vous devrez revenir sur vos pas pour poursuivre votre chemin.

Après avoir laissé le Frouit sur votre gauche, le sentier regagne le bourg de Pabu en passant par le lavoir de Ouilloren. Les lavoirs étaient autrefois des lieux communs d'échanges, de rencontres et de propagation des nouvelles par les bavardages incessants des lavandières.

### Le chemin de Munehorre

Ce sentier commence au bourg, puis vous longerez l'église Saint-Tugdual en empruntant la rue de l'église jusqu'à la rue de la poterie que vous traverserez. Ce chemin vous emmènera le long d'un étang artificiel en traversant une passerelle, puis vous atteindrez le barrage dont vous pourrez admirer le bel appareillage de pierres après l'avoir franchi.

Après la descente, vous pourrez bifurquer vers le lavoir de Kerhré qui vous permet de rejoindre directement la rue du Moulin. Si vous poursuivez sur le chemin de Munehorre (2,6 km) en montant, vous atteindrez ensuite une descente un peu raide qui vous ramène sur les berges du Trieux. De là, vous pourrez rejoindre sans difficulté le camping de Milin Kerhré.

■ **Bernard HENRY,**  
adjoint à la vie associative et sportive.



# UNE HISTOIRE OUBLIÉE :

## le destin bouleversant de deux frères juifs cachés à Pabu

**J'ai récemment reçu un appel téléphonique d'un homme âgé, à la voix posée et courtoise, qui m'a demandé si je possédais des informations sur le Moulin de Rucaër, situé sur les rives du Trieux. Il s'est alors lancé dans le récit d'une histoire bouleversante, où le village de Pabu joua un rôle discret mais crucial, il y a plus de 80 ans.**

Tout commence en 1941, quand ses parents, Moszek et Ruchla Wolman, juifs parisiens d'origine polonaise, décident de passer des vacances à Guingamp avec leurs deux enfants : Roger, 3 ans, et Henri, 10 ans, ainsi que d'autres membres de la famille. Ils logent dans un hôtel situé juste en face de la Kommandantur, boulevard Clémenceau, ce qui, avec le recul, relevait d'une certaine audace, plaisante aujourd'hui Roger.

Durant leur séjour, la famille se lie d'amitié avec l'une des cuisinières de l'hôtel, Paulette Jaeck. Un lien qui ne se brisera jamais, et Roger va rester à Pabu chez les époux Jaeck, au moulin de Rucaër. L'année suivante, la situation des Juifs s'aggrave ; avant la rafle du Vel' d'Hiv, les parents prennent alors contact avec Paulette et lui demandent de venir chercher Henri en train. Quelques jours plus tard, après la grande rafle, elle vient à leur logement parisien et aide la mère d'Henri à faire la valise du garçon. De là elle le conduit secrètement au moulin, où il va rejoindre son frère.

Âgés désormais de 4 et 11 ans, Roger et Henri s'intègrent rapidement dans la famille Jaeck, rejoignant les quatre autres enfants du foyer. Mais la vie n'est pas facile : selon un livre écrit plus tard par Henri, la famille Jaeck, très modeste, manquait de tout. Les enfants avaient souvent faim. L'été 1943, Henri et le fils aîné de la famille passaient leurs journées à scier discrètement du bois mort sur les terres voisines, dissimulant ensuite les traces de leur passage sous des feuilles et de la mousse.

Le moulin, dont le mécanisme était à l'arrêt, servait d'abri. Henri dormait dans une petite pièce au-dessus des meules, d'où il entendait bien l'eau qui s'écoulait dans le bief. Roger partageait



une grande pièce avec les époux Jaeck et leurs enfants.

Hélas, pendant que les enfants étaient cachés, leur père fut arrêté par les Allemands en tentant de franchir la ligne de démarcation, puis interné à Pithiviers avant d'être déporté à Auschwitz le 7 août 1942. Il sera l'un des six survivants, cinq femmes et un homme, des 1 065 déportés du convoi n° 16.

Après son mari, Ruchla quitte Paris pour rejoindre sa sœur à Nice. Elle prend un autre chemin et en franchissant la ligne de démarcation elle est arrêtée par la police française. Elle est assignée à résidence forcée et elle réussit à s'évader. Elle rejoint Nice, et là elle fait venir ses enfants.

En mai ou juin 1943, les deux frères quittent Pabu pour Paris avec leur tante Simone, une sœur de leur mère, et son neveu adulte Maurice. C'est lui qui va ensuite les conduire à Nice, en zone d'occupation italienne. Puis, les Italiens ayant quitté la zone de Nice, les Allemands prennent leur place

et la situation va devenir à nouveau dangereuse.

En septembre 1943, afin de les protéger, Ruchla Wolman envoie ses enfants chez un jeune oncle (20 ans) à Lyon. Le lendemain de leur départ, elle sera arrêtée avec sa famille par la Gestapo et déportée le 7 octobre 1943 du camp de Drancy convoi n° 60 vers Auschwitz, où elle sera assassinée cinq jours plus tard.

Face au danger des rafles à Lyon, l'oncle des enfants les confie alors à l'UGIF (Union générale des Israélites de France). La filière clandestine les fait transiter par des Frères à Fourvière, puis ils rejoignent, le 18 octobre 1943, la maison des enfants d'Izieu, dans l'Ain, où 105 enfants juifs furent protégés pendant quelque temps. Par chance, Henri et Roger retournent chez leur oncle à Lyon le 6 novembre 1943, avant la terrible rafle du 6 avril 1944, où les 44 enfants restants à Izieu furent arrêtés par la Gestapo, puis exterminés à Auschwitz. Ce jour là, Henri et Roger sont cachés dans des fermes en Auvergne.

En 1945, ils retrouvent leur père à Paris, physiquement et moralement très affaibli par ses trois années de déportation à Birkenau, Varsovie, Dachau et enfin Mühldorf. Il est décédé en 1995 en Israël.

Henri est décédé en 2017. Roger, aujourd'hui âgé de 86 ans, vit sur la Côte d'Azur. Il continue inlassablement de témoigner de la persécution des juifs, pour que l'Histoire de ceux qui ont été cachés, aidés, mais aussi pour que ceux qui ont péri, ne tombent jamais dans l'oubli.

■ Jonathan LOW



# FABIEN DELETTRES

musicien

Fabien Delettres est né le 25 mars 1985 à Saint-Brieuc, d'une maman rennaise et d'un papa champion de Bretagne de billard à l'ASPTT Lannion. Il grandit à Pabu, tout près de Guingamp, dans une chambre non pas vue sur mer, mais sur le mythique stade du Roudourou. Ses week-ends, il les passe sur la Côte de Granit Rose, entre Ploumanac'h et Trégastel, et ses étés à Saint-Malo, dans la maison de vacances de ses grands-parents.



Fabien Delettres

Il étudie au collège Saint-Dominique, puis au lycée Notre-Dame de Guingamp, en option sport. Il fait partie de l'équipe de handball de son lycée et joue à l'Armor Basket Club. Après son bac, il s'installe à Arradon où il obtient une licence de Lettres et Langues à l'UCO.

Passionné de médias depuis toujours, Fabien Delettres travaille depuis 18 ans dans l'ombre des plus grands animateurs, humoristes et journalistes de télévision. Quand il n'enfile pas sa casquette d'auteur, il enfile son casque d'animateur radio pour transmettre sa bonne humeur chaque matin sur Europe 2, ainsi que sur ses réseaux sociaux où il partage quotidiennement ses ondes positives.

Depuis 2021, avec sa collection Tout

est bon dans le Breton !, cet auteur costarmoricain signe des ouvrages à la fois drôles et pertinents sur cette région qu'il connaît par cœur et qu'il aime profondément.

Dans son premier roman graphique, il raconte sa Bretagne à travers de vraies anecdotes et un humour bien trempé. Fin du premier semestre 2025, ses livres dépassent les 100 000 exemplaires vendus, rencontrant un succès bien au-delà des frontières bretonnes.

Le mardi 25 mars 2025, le co-animateur radio de Fabien Delettres invite Pierre Salliou, maire Pabu, à l'antenne radio, pour fêter ses 40 ans. Fabien Delettres a dû répondre à un quizz sur sa ville d'origine, il a su répondre à la diversité des questions sur Pabu.

Au cours de cet échange, le maire Pierre Salliou propose de lui décerner « **la mention de citoyen d'honneur de la commune de Pabu** ». Un beau cadeau en guise d'anniversaire.

C'est le 7 juin 2025, que Fabien Delettres est nommé Citoyen d'honneur de Pabu en reconnaissance de son engagement pour le rayonnement de la Bretagne à travers ses livres, ses prises de parole et ses projets. Il s'est notamment mobilisé pour la sauvegarde de la maternité de Pabu et obtenu le soutien de Brigitte Macron.

*Vous pouvez retrouver l'article de cette cérémonie du citoyen d'honneur dans le dossier « revue de presse » page 20.*

■ Informations recueillies par Philippe Gac, conseiller municipal



# PRÉSENTATION ET DÉDICACE

*Le Carré des âmes perdues »*



Clara Placenti, autrice, réside à Pabu et est d'origine sarde et sicilienne. Elle a déjà publié *La disparue d'El Asnam* en 2020, fiction historique sur fond de guerre d'Algérie.

Vendredi 28 février, elle est venue présenter son dernier roman, *Le Carré des âmes perdues*, thriller historique en Sardaigne, récemment primé par le prix littéraire Leonardo Da Vinci 2024.

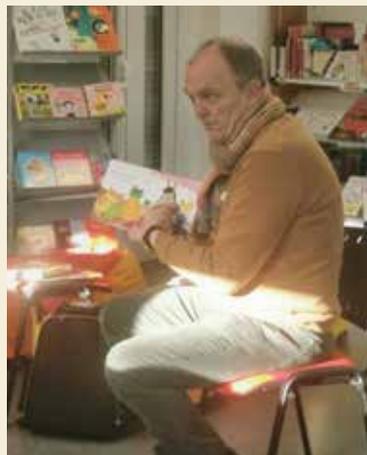
Elle y raconte le combat méconnu du peuple sarde, oublié de la lointaine capitale, Rome. De nombreuses questions très pertinentes ont été posées par l'assemblée, une douzaine de personnes. Elles se sont dites captivées par le récit de Clara. Une séance de dédicaces était ensuite prévue.

## PIERRE DELYE

*nous a rendu visite !*

**Un immense plaisir d'accueillir l'auteur jeunesse et conteur Pierre Delye jeudi 13 mars.**

Dans le cadre de sa venue au salon du livre jeunesse de Ploumagoar, qui a eu lieu le samedi suivant, Pierre Delye est venu à la rencontre des classes de CE1/CE2 et GS/CP de l'école bilingue Skol ar Yezhoù de Pabu. Les enfants ont été plus que ravis d'écouter ses histoires et de pouvoir échanger avec lui, avec l'humour qui le caractérise. Une matinée haute en couleurs !



*Quand les tout-petits s'émerveillent ...*

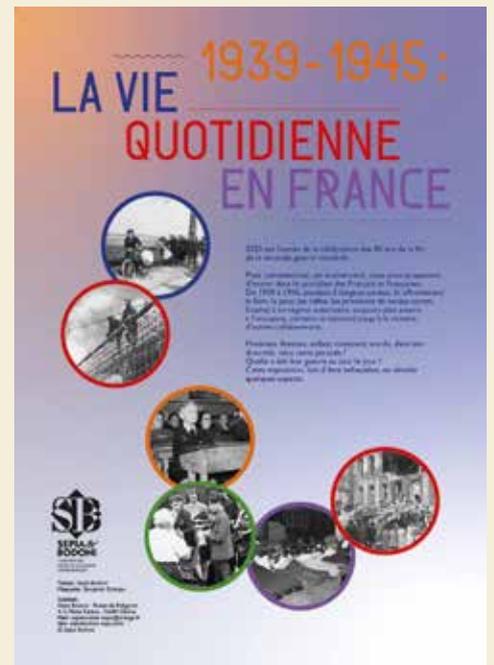
Maria de l'association « Liratouva » a animé le 18 mars un atelier lecture pour les tout-petits de 6 mois à 3 ans, en compagnie de Charlotte du Relais Petite Enfance de Ploumagoar, dans le cadre de l'évènement « En avant le langage ! ». Les petits accompagnés de leurs parents et/ou assistantes maternelles se sont installés dans l'espace jeunesse de la médiathèque, où Maria avait mis en place un cocon chaleureux et coloré avec coussins, jeux, tipi et bien sûr des livres... Des livres qui ne demandaient qu'à être ouverts, découverts et manipulés, parfois mis à la bouche mais qu'importe ! L'essentiel étant que les tout-petits éveillent leur goût aux livres et entendent les histoires racontées par les personnes qui les entourent. Du chant, de la lecture collective initiée par Maria puis individualisée par les adultes ont rythmé ce temps d'échange. Un très joli moment !





## 1939-1945 : La vie quotidienne en France

Du 23 avril au 17 mai, nous avons accueilli l'exposition «1939-1945, La vie quotidienne en France», dans le cadre des 80 ans de l'Armistice de la seconde guerre mondiale. La débâcle de 1940 a été un choc qui amènera le maréchal Pétain au pouvoir et pendant plus de 4 ans le gouvernement de Vichy sera aux ordres des Allemands, imposant ordre et discipline sous couvert d'indépendance. Les Français affronteront la faim, la peur, les rafles, les privations de toutes sortes. Cette exposition nous a rappelé comment ils ont vécu la guerre au jour le jour, à travers des récits de vie, des gestes du quotidien, des émotions partagées. Accessible dès le niveau collège, l'exposition a été pensée pour parler aussi aux plus jeunes. Elle a rencontré un beau succès avec de nombreux visiteurs.



## Le bibliobus est passé ... !

### De nouveaux livres de la Bibliothèque des Côtes d'Armor à disposition !

Vous pourrez trouver dans chaque section de la médiathèque des livres prêtés par la Bibliothèque des Côtes d'Armor (BCA). Demandez-nous ! Le bibliobus a stationné devant la médiathèque afin de procéder à l'échange de nombreux livres le 10 juin. Ils effectuent un ou deux passages dans l'année. Ces documents viennent compléter les fonds propres de la médiathèque et peuvent également être empruntés par les abonnés.



Bon à savoir : La BCA propose également un service mensuel de navette pour livrer et récupérer des documents réservés par les abonnés et bibliothécaires. Si vous souhaitez un livre que nous ne possédons pas, la BCA le possède peut-être ! N'hésitez pas à nous demander.



## Pensez-y !

### La culture, ça s'emprunte !

Vous trouverez forcément votre bonheur à la médiathèque :

- Plus de 13 000 livres en accès libre et empruntables (romans, revues, documentaires, BD, livres jeunesse...).
- Un choix de CD et DVD pour enfants et adultes, souvent renouvelé.
- Des postes informatiques mis à disposition des lecteurs pour la consultation internet et le travail bureautique et une connexion Wi-Fi.
- Un large choix de livres en gros caractères et des livres lus (CD) pour les personnes ayant des problèmes de vue.
- Un accès aux nombreuses ressources numériques de la Bibliothèque des Côtes d'Armor
- Vous recherchez un livre, un DVD ou un CD que nous ne possédons pas ? nous pouvons vous le faire parvenir par le biais de la Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor. Demandez-nous !

## Prochainement...

### Balade contée avec Anne-Lise Coudray, conteuse

Une balade dans Pabu sur les chemins de Munehorre, Saint-Séverin, Le Restmeur ... en compagnie de la conteuse Anne-Lise Coudray. Une jolie parenthèse enchantée en perspective. Nous vous proposons un parcours d'environ 5 km avec plusieurs haltes. Un goûter sera proposé à l'issue de la balade dans le jardin de la médiathèque. Possibilité de repli à la médiathèque si le temps est à la pluie !



Sur inscription à la médiathèque :  
02 96 40 01 10 ou  
par mail : bibliotheque@pabu.bzh

■ Emilie Coz,  
responsable de la médiathèque



# CONSEIL MUNICIPAL

## des jeunes

### Galette des rois

Le conseil municipal des jeunes a participé au service de la traditionnelle galette des rois qui se tenait le samedi 18 janvier 2025.



Les jeunes du CMJ présents pour la dégustation de la galette



### Chasse à l'œuf

Cette édition 2025, la dernière du mandat pour les élus en place, a été empreinte de beaucoup d'émotion et de nostalgie.

La commission municipale des jeunes, encadrée par les élus Jamila Karroumi, Nadine Le Moigne et Fabienne Broudic, a organisé, dimanche 27 avril après-midi, au château de Munehorre à

### Journée internationale de la femme

Les membres du conseil municipal des jeunes ont également participé à la cérémonie organisée par la commune en l'honneur de huit pabuaises.

Une soirée inspirante et riche en émotions pour nos jeunes.

Le CMJ présent à la cérémonie de la journée internationale des droits de la femme



### Cérémonie du 8 mai

Ce 8 mai le conseil municipal des jeunes était à nouveau présent lors de la cérémonie de commémoration de la victoire du 08 mai 1945. Certains d'entre eux ont pu lire des textes et tous ont pu écouter les discours de Pierre Salliou, et du président des anciens combattants et participer ainsi à la transmission du souvenir.



le conseil des jeunes et M. le Maire, Pierre Salliou

Pabu, une grande chasse à l'œuf sous un magnifique soleil.

Pas moins de 80 enfants étaient inscrits pour participer à cet événement festif. Le maire a chaleureusement salué petits et grands avant de donner le coup d'envoi de la chasse, les enfants se sont élancés à la recherche des précieux œufs.

Deux parcours étaient proposés :

- Un espace réservé aux moins de 6 ans, où ils pouvaient collecter de nombreux petits œufs en chocolat dans un périmètre sécurisé.

- Un parcours pour les plus grands, avec des œufs numérotés à retrouver, échangeables contre de généreux lots : gros lapins, poules et cloches en chocolat, pour le bonheur de tous.

La municipalité a clôturé cette belle journée en offrant à tous un goûter convivial prolongeant ainsi ce moment de partage.

■ **Fabienne BROUDIC, adjointe à l'enfance, jeunesse et parentalité.**



Les jeunes en compagnie de Fabienne Broudic, Jamila Karroumi, et Nadine Le Moigne lors de la chasse à l'œuf.

# ON EN A PARLÉ DANS la Presse



Pierre Salliou, maire, les Pabuaises mises à l'honneur, Philippe Gac, conseiller municipal, et les enfants du CMJ.

Galaxie  
7 mars

## Hommage aux femmes inspirantes de Pabu.

Vendredi 7 mars à 18 h, la commune de Pabu a célébré la Journée internationale des droits des femmes de manière mémorable et émouvante. Huit figures féminines locales ont été honorées pour leur parcours et leur contribution à la société, parmi lesquelles des entrepreneures, des sportives, des écrivaines et des figures de la commune engagées dans la vie publique.

Au cœur de cette cérémonie, orchestrée par le maire Pierre Salliou en présence de plusieurs élus, les hommages ont débuté avec un rappel de l'importance des femmes dans la société puis ce fût le moment de la projection du film consacré à Valérie Le Graët, directrice générale du groupe éponyme. Elle n'a malheureusement pu être parmi nous, elle était retenue par des obligations professionnelles.

Parmi les femmes mises à l'honneur, nous retrouvons :

- Valérie LE GRAËT, directrice générale du groupe familial LE GRAËT.
- Béatrice MABIN, ancienne directrice de Dolmen et ex-conseillère municipale.
- Christiane THOMAS, présidente du club des Ajoncs d'Or.
- Nadia GEORGES, médecin urgentiste.
- Clara PLACENTI, écrivaine.
- Marie-Thérèse GOLVEN-LE ROUX, l'une des toutes premières femmes à siéger au conseil municipal de Pabu.
- Sophie LAURENCE-PERENNES, directrice du lycée professionnel Montbareil.
- Denise THOMAS, première adjointe.
- Alison PENIGUEL, joueuse de foot professionnelle et sapeur-pompier volontaire.

Chacune de ces femmes a témoigné brièvement sur son rôle, son parcours et sa vision de la place des femmes

dans la société. Les récits partagés ont été empreints d'émotion et d'espoir, illustrant la diversité et la force des femmes dans leurs différentes sphères de vie.

Ce bel hommage qui résonne comme un rappel de l'importance de reconnaître et de valoriser les actions des femmes, aussi bien au niveau local qu'à une échelle plus globale. Une soirée inspirante et riche en émotions.

Pour clore cette cérémonie conviviale, chacune a reçu un bouquet de fleurs, symbole de reconnaissance de la commune.

L'événement s'est terminé autour du traditionnel pot de l'amitié, un moment de partage et de convivialité qui renforce les liens.

■ **Philippe GAC,**  
conseiller municipal



## Journée commémorative du 19 mars 1962



Les décorés, entourés de Guillaume Louis et Pierre Salliou.

Mercredi 19 mars, à 11 h, à l'occasion du 63<sup>e</sup> anniversaire des accords d'Évian, en présence du maire Pierre Salliou, de Joseph Le Gall, président de la FNACA, de Michelle Faijean, vice-présidente de la section de Plouisy, d'élus, d'anciens combattants, de portes-drapeaux, de Pabuais, avait lieu le recueillement devant le monument aux morts pour honorer la mémoire des soldats morts au cours de ce conflit, dont 4 Pabuais.

La lecture des textes officiels fut faite par Joseph Le Gall pour la FNACA et Jean-François Rault, adjoint aux travaux pour le Ministère des Anciens Combattants.

Le mot de clôture est revenu au maire, qui a rappelé le contexte historique de la colonisation qui dura plus d'un siècle, de 1830 à la nuit du 1<sup>er</sup> novembre 1954, ayant débouché sur une trentaine d'attentats commis par le Front de libération nationale contre des symboles de la présence coloniale française : il y eut 10 morts. Cette date marque le début du conflit opposant Français et Algériens et tous les drames qui en découlèrent, dont le départ forcé vers la France des Européens à partir de mai 1962. Il est estimé que 8 à 10 000 personnes partaient chaque jour, 350 000 en juin, 120 000 en

juillet, 50 000 en octobre.

L'histoire de la colonisation de l'Algérie par la France remonte au début du XIX<sup>e</sup> siècle et s'inscrit dans un contexte européen de compétition coloniale. Le 14 juin 1830 marque un tournant majeur avec l'expédition française à Sidi-Ferruch, lançant ainsi une occupation militaire qui allait durer plus d'un siècle. Mais comment une relation initialement fondée sur le commerce et la diplomatie s'est-elle transformée en une domination coloniale ?

Plusieurs raisons ont conduit à cette colonisation. La France du XIX<sup>ème</sup> siècle cherchait à consolider son pouvoir après les troubles révolutionnaires et les guerres napoléoniennes. Le régime de Charles X, en particulier, voyait dans l'expédition une manière de détourner l'attention des problèmes internes tout en réaffirmant l'autorité française sur la Méditerranée. De plus, un incident diplomatique entre le dey d'Alger et le consul français en 1827 – le fameux "coup d'éventail" – servit de prétexte à l'intervention militaire.

Cependant, derrière ces motivations se cachait une volonté économique et stratégique. L'Algérie représentait une opportunité de contrôle maritime, de terres

fertiles pour l'agriculture et une ouverture vers les ressources africaines. Cette colonisation ne fut pas sans conséquences. La population algérienne fit face à une résistance héroïque mais tragique, à des bouleversements sociaux et économiques profonds ainsi qu'à une destruction culturelle.

Lors de la cérémonie de commémoration du 19 mars à Pabu, quatre anciens combattants ont été décorés de la médaille commémorative d'Afrique du Nord : Jean Kerhervé et Yves Tréhiou (tous deux en présentiel), Paul Le Flour et Roger Bleybrunner. Tous avaient déjà reçu la croix du combattant et la médaille de reconnaissance de la Nation.

Pierre Salliou a aussi rappelé l'origine du monument aux morts, situé place du 19 mars 1962. Son inauguration eut lieu en mai 1972 par le maire Yves Guyader en présence des anciens combattants, des familles endeuillées et de nombreux Pabuais. Ce monument, situé au cœur de notre commune, est un symbole intemporel de notre reconnaissance envers ceux qui ont donné leur vie pour défendre nos valeurs et notre patrie.

■ **Philippe GAC,**  
conseiller municipal



Pose des gerbes aux monuments aux morts.

## Commémoration du 8 mai 1945 : un hommage vibrant au devoir de mémoire

Le 8 mai 2025, la commune de Pabu a rendu un hommage solennel à ceux qui ont marqué l'histoire et à ceux qui, par leur engagement, perpétuent la mémoire des événements tragiques et héroïques de la Seconde Guerre mondiale.

Le 8 mai 1945 reste une date fondatrice pour l'histoire de France et du monde. Après des années de guerre et de souffrances, l'Allemagne nazie a officiellement capitulé, mettant ainsi fin aux combats en Europe. Ce jour représente la victoire des Alliés et, pour la France, la libération définitive du joug nazi, un retour vers la liberté chèrement acquis grâce au courage et aux sacrifices de nombreux hommes et femmes.

Lors de la cérémonie, le maire a mis à l'honneur Emeline COLLET en lui remettant la médaille de porte-drapeau. Son engagement s'inscrit dans une tradition de transmission et de respect du devoir de mémoire. Sensible à l'histoire et profondément attachée à la reconnaissance de ceux qui ont lutté, elle s'investit depuis son adolescence dans cette mission, initiée par Jean-François CHEVOIR lorsqu'elle avait 14 ans. Accompagnée ce jour de ses parents et de sa petite sœur, elle incarne la relève des générations qui veillent à ce que les événements du passé ne soient jamais oubliés, elle pense à ces femmes et ces hommes qui, au péril de leur vie ou en prenant des risques immenses, ont œuvré pour libérer la France.

La cérémonie fût aussi l'occasion de rappeler les destins tragiques de Claudine Mazéas et de Pierre Cottin, victimes de la barbarie nazie. Claudine Mazéas, originaire de Pabu, fut arrêtée avec sa mère parce que cette dernière était juive alsacienne. Pierre Cottin, quant à lui, fut arrêté à la gare de Saint-Brieuc sur dénonciation et déporté au camp de Dachau où il trouva la mort. L'histoire de ce dernier est marquée par la bravoure du maire de Pommerit-le-Vicomte, qui prit un risque énorme en lui délivrant une fausse carte d'identité sous le nom de Jacques Nicol.

Cette commémoration rappelle combien il est essentiel de transmettre l'histoire aux nouvelles générations, d'honorer ceux qui ont combattu et d'entretenir le souvenir des victimes du nazisme. À Pabu, cette mission se poursuit avec des citoyens investis, unis autour des valeurs de liberté et de reconnaissance. Le 8 mai n'est pas seulement une date historique, c'est un symbole d'espoir et de résilience, gravé à jamais dans la mémoire collective.

■ **Philippe GAC,**  
conseiller municipal



Remise de la médaille de porte-drapeau à Emeline Collet



Le maire Pierre Salliou et les membres de la commission "Proximité et lien social"

## Visite de quartier

Samedi 26 avril, les élus de la commune ont poursuivi leurs visites de quartiers afin de rester au plus près des préoccupations des habitants. C'est sous une pluie persistante que le maire, et les membres de la commission "Proximité et lien social" ont arpenté la rue de l'Église et des Camélias.

Les riverains avaient reçu un flyer leur mentionnant le passage des élus. Une quinzaine de personnes ont répondu présent, permettant aux élus de recueillir impressions et remarques. "Nous avons reçu peu de doléances, hormis quelques soucis de voirie qui seront traités en régie" ; aucun problème majeur n'a été relevé.

Autre point positif : la situation de la rue de l'Église, jadis sujette aux excès de vitesse, semble aujourd'hui mieux maîtrisée grâce à l'installation de chicanes. Une évolution dans le bon sens saluée par les riverains et les élus qui entendent poursuivre ce travail de proximité.

## Le recensement

Depuis 2002, les communes de moins de 10 000 habitants sont soumises à un dénombrement de leur population une fois tous les cinq ans. Le recensement réalisé, sous l'égide de l'Insee, s'est terminé le 16 février 2025. Il aura duré un mois. Lundi 24 mars, le maire Pierre Salliou, l'adjointe Denise Thomas et l'agent administratif en charge du dossier Candice Barthélemy ont accueilli les 5 agents recenseurs pour échanger sur ce recensement de la population 2025. De l'avis général, l'opération s'est plutôt bien déroulée malgré le contexte de vigilance actuel vis-à-vis des « démarcheurs ». Le maire a précisé : « **Vous avez rencontré là le reflet de la société avec ses bons côtés et parfois ses travers** », et de

poursuivre : « **Pour ceux d'entre vous pour qui c'était le premier recensement, j'espère que ce fût une expérience enrichissante.** » Certains agents ont évoqué le bon accueil des personnes âgées, parfois seules, qui ont saisi cette occasion pour échanger un peu de leurs souvenirs et parler de leur quotidien. D'autres ont fait remonter l'avis des administrés tel que le caractère intrusif du questionnaire ou encore le dysfonctionnement des notices internet. Ce moment d'échange fut aussi l'occasion de les remercier chaleureusement pour le travail réalisé pendant plus d'un mois, en période hivernale. L'agent en charge du recensement indique que les agents recenseurs

ont donné le meilleur d'eux-mêmes malgré la météo et les difficultés rencontrées. « Je remercie les agents pour leur persévérance et leur bonne humeur qui ont permis de mener à bien cette mission indispensable pour l'obtention de dotations de l'État. »

Sur 1380 logements, seulement 1,5 % n'ont pas été enquêtés. Ce pourcentage est en dessous des moyennes des communes de mêmes strates. 59 % des réponses ont été collectées par internet, ce qui est équivalent à la moyenne nationale. Nous remercions vivement les pabuaises et pabuais pour leur accueil et leur participation qui nous ont permis d'obtenir ces bons résultats et les félicitations de l'INSEE.

Agents recenseurs, Denise Thomas et Pierre Salliou.



Melissa et Edwige échange avec le maire sur leur premier recensement.





## Cérémonie de remise de cartes aux jeunes électeurs de la commune.

Samedi 25 mai, une cérémonie citoyenne s'est tenue à la mairie afin de remettre officiellement leur première carte électorale aux jeunes majeurs de la commune, en présence du maire et de plusieurs élus. Face à eux, une quinzaine de jeunes adultes un peu impressionnés, mais curieux.

« Nous souhaitons valoriser ce devoir citoyen », explique le maire. « Voter, ce n'est pas seulement glisser un bulletin dans une urne. C'est faire entendre sa voix, participer à la construction de notre démocratie. C'est choisir l'avenir de votre commune, de votre région et de votre pays. Le droit de vote est une conquête précieuse, obtenue grâce aux luttes du passé.

Quarante-quatre Pabuais ont été automatiquement inscrits sur les listes électorales de la commune après avoir atteint l'âge de 18 ans. Mais au-delà d'une simple formalité administrative, la municipalité a voulu donner à cet acte une dimension civique. Ils se sont vus remettre leur carte d'électeur et un livret du citoyen par les membres de la commission électorale et de plusieurs élus présents.

Avant la remise officielle, chacun a été invité à se présenter et à évoquer

ses aspirations futures. Ce tour de table a permis de mettre un visage sur ces futurs électeurs.

Plusieurs d'entre eux ont exprimé leur fierté de recevoir ce document comme un passeport vers la citoyenneté active.

Pouvoir voter, c'est un vrai engagement !

Tous ont partagé le pot de l'amitié à l'issue de la cérémonie.

## Cérémonie du citoyen d'honneur de la commune de Pabu

Ce samedi 7 juin 2025, la commune de Pabu a rendu hommage à l'un de ses enfants, Fabien Delettres, auteur de bandes dessinées et animateur radio, en lui décernant le titre de citoyen d'honneur.

Un parcours marqué par la Bretagne. Fabien Delettres a toujours revendiqué son attachement à la commune de Pabu. Auteur de la série de BD à succès "Tout est bon dans le Breton", il célèbre avec humour et passion la culture bretonne à travers ses œuvres.

Son engagement pour la région ne s'arrête pas à ses BD., il a également

soutenu des initiatives locales, notamment la maternité de Pabu.

Une cérémonie officielle pleine d'émotion : la distinction lui a été remise par Pierre Salliou, maire, qui a salué son parcours et son attachement à la commune. L'événement a été précédé d'une séance de dédicaces à la bibliothèque municipale, où Fabien Delettres a rencontré ses lecteurs et signé les trois tomes de sa BD.

Fabien Delettres s'est dit profondément touché par cette reconnaissance. « Mon pays, c'est la Bretagne. Ma maison, c'est Pabu », a-t-il déclaré avec émotion.

Avec cette distinction, Pabu célèbre non seulement un artiste talentueux, mais aussi un ambassadeur passionné de la culture bretonne. Une belle manière de rappeler que, même en parcourant les ondes radio et les pages de BD, on ne quitte jamais vraiment ses racines.



Pierre Salliou, le maire, remettant un diplôme de citoyen d'honneur à Fabien Delettres.



# L'ANNÉE SCOLAIRE

à l'école du  
Croissant

Cette année a encore été riche en projets à l'école. Nous remercions l'APE et la municipalité de Pabu sans qui rien de tout cela n'aurait pu voir le jour.

Durant cette année scolaire, les élèves de CM1-CM2 de Mme Milonnet, ont partagé différents temps de rencontres intergénérationnelles.

En effet, ce projet tutoré par des étudiants de l'U.C.O., avait pour objectif de rendre plus accueillante une pièce de vie de la résidence de La Petite Montagne.

Au travers divers ateliers de créations, mais aussi de jeux, les élèves et les résidents ont pu vivre des moments d'échanges et de partage.

Le vernissage de cette exposition a eu lieu le vendredi 23 mai en présence des professionnels, des étudiants, des élèves et de leurs parents.

Des résidents étaient d'ailleurs présents lors du spectacle de fin d'année de l'école du Croissant.





Les élèves de CM2 de Mr Tarnier et Mme Milonnet ont participé à une classe transplantée à Pont L'Abbé du lundi 24 au mercredi 26 mars par l'USEP Bretagne. Une classe de CE2 de Brest était également présente.

Durant ces trois jours les enfants ont été formés aux différents aspects de l'organisation comme de l'encadrement d'une rencontre sportive associative et sensibilisés aux enjeux de citoyenneté dans les pratiques sportives.

Ils ont eu l'occasion de mettre en place, d'encadrer et de participer à des courses d'orientation en forêt le long de la rivière. Ils ont enfin pu découvrir la pratique de la voile en mer sur des catamarans à la base nautique de Loctudy.



Les 3 et 4 mars 2025, les élèves du CP au CE2 se sont rendus au centre rivière de Belle-Isle en Terre. Pour participer à des activités de découvertes du milieu naturel et pour être sensibilisé à l'indispensable de la ressource en eau.



Pour clôturer une initiation au handball, la classe de CE1-CE2 a participé au GRAND STADE (une rencontre inter-école) qui s'est déroulée en mai au Stade du Rucaër.



Mardi 3 juin, les classes de TPS/PS et MS/GS de Mr Bean et Mme Berleau ont passé la journée à la ferme pédagogique « La combe aux ânes » à Lanvellec. Le matin, ils ont adoré nourrir les chèvres, les cochons, les ânes, les lapins et la volaille. L'après-midi, ils ont écouté un conte puis se sont amusés à trier et laver la laine des moutons et brosser les petits ânes. Photo distribution des grains aux poules et jardiniers en herbes équipés de brouettes.

Le vendredi 9 mai, les élèves de MS/GS, GS/CE1 et CP ont participé à une randonnée organisée par l'USEP. Ils ont pu découvrir le sentier côtier entre Plouha, Trévéneuc et St Quay Portrieux.



■ **Delphine NEDELEC, Directrice de l'école du croissant**



Distribution des grains aux poules et jardiniers en herbes équipés de brouettes.



# L'ÉCOLE BILINGUE DU BOURG

## Gilles Servat : Le projet Dao ! Dao ! Dao !

Le projet de l'école cette année était l'enregistrement d'un CD.

En classe, nous avons beaucoup chanté. Il y avait 10 chansons à apprendre. Elles ont été écrites sur le thème de l'environnement et du respect de la nature.

Nous avons présenté l'une d'elles pour le Kan ar Bobl qui a eu lieu à Pommerit-le-Vicomte.

Les élèves des écoles de Ploumagoar et de Louargat sont venus deux fois répéter à la salle des fêtes de Pabu avec nous.

Nous – Pabu – avons écrit une chanson : « Skol er-maez ». Céline a fait les paroles et la musique était d'Isabelle. C'est une valse.

Pendant 3 jours (les 16, 19 et 20 mai) nous nous sommes rendus à la Grande Ourse où nous allions enregistrer les morceaux. Quand nous arrivions, tout le matériel était déjà prêt. C'est

Christophe, le papa de Lucien, qui était en charge de l'enregistrement.

À la salle de la Grande Ourse nous avons retrouvé les camarades de Louargat et Ploumagoar et avons enregistré les 10 chansons durant ces trois jours.

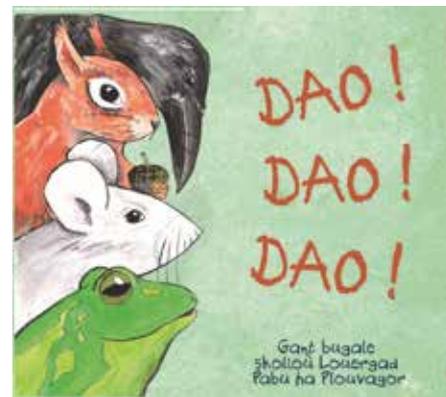
Il fallait rester bien concentré, le programme était chargé, heureusement nous avons le droit à de nombreuses pauses !

Le dernier jour de résidence, Bénédicte (l'auteure compositrice et également pianiste) et Florian (le percussionniste) nous ont fait découvrir les différents instruments.

A 19h30, le mardi 20 mai, devant une salle comble (près de 500 personnes, essentiellement nos familles), nous avons commencé à chanter. Chaque chanson était présentée en breton et en français par les élèves.

Nous étions accompagnés par les musiciens. Les élèves des trois écoles (de la TPS au CM2), vêtus d'un haut uni et d'un pantalon noir, étaient présents sur scène. Notre récital a duré une heure. Ce fût une super expérience !

Le CD sortira fin juin, voici la pochette en avant-première.



■ Les élèves des Cours Moyen.



# AMICALE laïque



Ce numéro de Pabu info sera le dernier de l'année 2024/2025 pour l'amicale laïque, toutes les activités vont marquer une pause estivale de 2 mois.

Durant ce premier semestre plusieurs animations se sont déroulées : Concernant la section arts plastiques enfants et adultes, nous avons pu admirer le travail réalisé au cours de cette année lors de plusieurs expositions ; celle de Trestel s'est terminée fin mai, où étaient exposés 49 tableaux. Une autre va s'ouvrir à la médiathèque de Goudelin début juin. Ces expositions sont un gros travail d'organisation et de mise en place ; elles permettent de valoriser les travaux et de faire découvrir au public les diverses techniques abordées en cours.



Expo d'arts plastiques

Samedi 24 mai, la section vélo a effectué les épreuves du brevet de 50 et 75 kms qui se sont déroulées dans de bonnes conditions.



Participants vététistes



Groupe de randonneurs

Mardi 27 mai, les adhérents de la section randonnée ont effectué une belle sortie pique-nique sur St Caradec avec visite du musée du lin le matin à St Thélo, où nous avons été très bien reçus par une animatrice qui nous a expliqué l'histoire du lin sur le site et dans la région bretonne ; l'après-midi, circuit de la rigole d'Hilvern en terminant autour de l'étang de St Caradec.

L'amicale laïque organise le 15 novembre à 20 h 30 à la salle des fêtes de Pabu un spectacle avec Pascal Jaworski, imitateur de différents chanteurs des années 1980.

Comme chaque année l'amicale sera présente aux forums des associations de Guingamp le samedi

6 septembre 2025 à partir de 10 heures. Vous pourrez découvrir un récapitulatif de toutes nos activités avec un dossier d'inscription et autres documents (prix, dates de reprise...).

N'hésitez pas à vous arrêter à notre stand.

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur notre site : [www.amicalelaiquedepabu.fr](http://www.amicalelaiquedepabu.fr)

BON ÉTÉ ENSOLEILLÉ

■ La secrétaire,  
Maryse IRAND



# RANDO Pabu

## La vallée du Douron

Mardi 18 mars, 50 Randonneurs de Rando Pabu se sont retrouvés sur les chemins de la commune du Ponthou, au cœur de la vallée du Douron, dans le Finistère.

Au départ du plan d'eau véritable espace nature pour les promeneurs, au pied du viaduc, nous avons emprunté le circuit de Keribot, long de huit kilomètres.

A la fin de cette matinée, « l'Equipée » a rejoint le restaurant de l'auberge " le puits de Jeanne " à Plouégat-Moysan autour d'un généreux kig ha farz, spécialité finistérienne.

La journée s'est poursuivie par une visite guidée de l'Ecomusée des révolutions agricoles dans un village rural entièrement reconstitué (Ker Dreger) à Plouigneau.

L'intérêt de cet écomusée, c'est aussi les échanges avec l'équipe de bénévoles, qui assurent de multiples animations : démarrages de tracteurs, mises en situation de faucheuses, de battage à l'ancienne et remise en activité de l'atelier de sabot etc...

Ce fut une belle journée où se mélangeaient la découverte de superbes paysages, l'activité sportive et culturelle, le plaisir de la table et tout cela dans une grande convivialité grâce aux organisatrices Martine, Christine, Nelly et Patricia.

## Week-end à Ker-Beuz dans le Finistère.

Samedi 24 mai, une soixantaine d'adhérents de Rando Pabu se sont retrouvés pour un week-end à Ker-beuz. Le matin, découverte des calvaires et enclos paroissiaux de Pleyben, lieu de culte du diocèse de Quimper et du Léon. Ces monuments témoignent du remarquable savoir-faire des sculpteurs et tailleurs de pierre, qui les ont réalisés.

Puis direction le centre de vacances Ker-Beuz en Trégarvan.

L'après-midi, une première randonnée de 8 km s'est faite sur les chemins de bordure de l'Aulne, la cale de Trégarvan avec le majestueux pont de Térénez en perspective.



Pont de Térénez

Dimanche matin, le car nous a amenés au sommet du Menez-Hom.

Du haut de ses 330m, il offre un magnifique panorama à 360° sur la presqu'île de Crozon, la baie de Douarnenez et la vallée de l'Aulne.

Ensuite, nous sommes redescendus à Saint Nic, sur la plage de Pentrez.

Sur les 3 kilomètres de sable fin chacun a pu marcher à son rythme, et apprécier la compétition de chars à voile.

L'après-midi s'est poursuivie par une visite de la ville de Landerneau, son patrimoine, le pont de Rohan, l'un des derniers ponts habités de France, de la maison de la duchesse Anne, etc. Et cette année, la galerie de Rohan (ancien commerce de la Famille LECLERC) qui



Compétition des chars à voile

fête ses dix ans d'existence nous a permis de visiter l'exposition. 1, 2, 3 Couleur, une manière d'associer culture et sport !

Ravis et enthousiasmés par ce séjour dans la vallée de l'Aulne les participants ont regagné Pabu.

Pour clore la saison 2024/2025, Maryvonne et Annie ont organisé une journée pique-nique à Pleubian le mardi 24 juin.

Le coup d'envoi de la 10<sup>e</sup> saison 2025/2026 se fera début septembre, Maurice, Didier et Michel organisent cette journée. Le programme n'est pas encore dévoilé.

Les personnes qui désirent nous rejoindre à Rando Pabu seront les bienvenues, le bureau se joint à moi pour vous souhaiter un bel été.

■ Le Président, Daniel Chaussec,  
Contact : 09.72.93.31.02  
Photos : Yves Morice.



Landerneau



# LE CLUB des Ajoncs d'Or



## Le jeu de boules

Jouer aux boules, durant le premier semestre 2025, sur un terrain ensoleillé ou à couvert, a été bien plus qu'un simple sport : c'est une véritable source de plaisir et de convivialité, entre amis ou en famille. Chaque lancer devient un moment de partage, de rires et de complicité. La simplicité du jeu, qui consiste à approcher ou à déloger des boules en bois, permet à chacun de se sentir à l'aise, peu importe son niveau.

## La galette des rois

Nous avons commencé l'année par la galette des rois le 9 janvier. Un rassemblement convivial et pleine de bonne humeur avec 81 participants. Au sein de l'association, la fête de la galette des rois est un moment attendu avec impatience chaque année pour célébrer l'Épiphanie. Cette année, elle a eu lieu le 9 janvier dans une ambiance chaleureuse. La salle était très animée de conversations agrémentées par l'odeur alléchante de la galette fraîchement sortie du four. À cette occasion, les convives racontent leurs souvenirs d'enfance ou leurs recettes familiales, créant une atmosphère amicale et authentique. Ce rassemblement permet non seulement de savourer une délicieuse galette, mais aussi de renforcer les liens entre les membres de l'association, dans un esprit de convivialité et de fraternité. La fête de la galette des rois devient ainsi un moment précieux, où tradition, gourmandise et bonne humeur se mêlent pour commencer l'année dans la joie.



Les reines et rois du Club.



Les participants du Club après le cochon grillé.

## Concours de belote

Le 3 février, le club « les Ajoncs d'Or », a organisé un concours de belote qui a regroupé 140 participants. Ce rassemblement est une excellente façon de rassembler amis, famille ou membres d'une communauté dans une ambiance conviviale et festive. Grâce à une préparation minutieuse, en définissant le format, en choisissant un lieu adapté, en préparant le matériel et en assurant une bonne communication, l'événement peut devenir un moment mémorable. La remise de prix, l'atmosphère chaleureuse, et la convivialité renforcent les liens sociaux et créent une expérience agréable pour tous les participants. Que ce soit pour le plaisir ou pour la compétition, un concours de belote réussi laisse des souvenirs heureux et encourage la participation à de futures rencontres.

## Le cochon grillé

Une fête conviviale et animée s'est déroulée le 28 mars à Carentoir dans le Morbihan, rassemblant 53 personnes. Cette journée a été marquée par la dégustation d'un cochon grillé. Le matin, direction La Gacilly, pour visiter cette petite cité. Les rues joliment fleuries séduisent autant par leurs maisons anciennes que par le travail des artisans qui se sont installés dans ce village. Départ vers Carentoir pour un déjeuner avec animation musicale et cérémonial du cochon.

Puis, dans l'après-midi, un agréable, sympathique et étonnant voyage en

petit train dans le monde de l'élevage à Carentoir. C'est un rassemblement unique de 400 animaux des 5 continents vivant en semi-liberté!

## Octogénaires

Le 17 avril, 88 participants de l'association, « Les Ajoncs d'Or », ont rendu hommage à ses 6 octogénaires : Simone le Bars, Nicole Kerhervé, Louise Le Flour, Andrée Potigny, Alain Poulouin, Joël Le Bail. Ils ont marqué nos vies par leur sagesse, leur générosité et leur amour.

À 80 ans, cette étape représente bien plus qu'un chiffre : c'est l'aboutissement d'un parcours riche d'expériences, de souvenirs précieux et de leçons de vie inspirantes. Cette journée dansante, autour d'un repas, fut remplie de joie, de tendresse et de surprises. Souhaitons-leur de nombreuses années de bonheur, de santé et de moments précieux entourés de ceux qui les aiment. Joyeux 80e anniversaire à nos précieux octogénaires, dont la vie continue d'inspirer et de rayonner chaque jour davantage !



Les octogénaires mis en avant par le Club.

■ La vice-présidente,  
Maryvonne Fort.



# LES AMIS DES POTIERS

## de Pabu

### Assemblée générale de l'association

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 15 avril dernier. Ce fut l'occasion pour le président de dresser un bilan des activités de l'année passée. Nous avons enregistré de nouveaux adhérents, avec une trentaine de membres, ce qui nous a amené à élire un conseil d'administration de 12 membres, le bureau restant inchangé. Près de 700 personnes, dont plusieurs en groupes, sont venues visiter le site (maison et four) ; si les visites sont gratuites, les visiteurs ont laissé une participation libre de près de 500,00 €.

### Four de potiers

Le chantier de sondages a débuté le 7 avril sous la direction de Paul Lagarrigue, archéologue à Éveha (Études et valorisations archéologiques), société qui a en charge les fouilles du site sous le contrôle du Service régional d'archéologie. Plusieurs bénévoles de l'association étaient présents lors de cette journée.

Les fouilles de la première journée ont mis à jour l'entrée du four avec les restes des murs latéraux, et la présence d'un second four plus petit, qui pourrait être d'époque médiévale, selon l'archéologue.

Une deuxième journée de fouilles a eu lieu le 12 mai, toujours sous la direction de l'archéologue, qui était accompagné d'une topographe géomaticienne, qui a réalisé un géo-référencement du four et des relevés topographiques. Cette deuxième journée a mis en évidence l'existence d'une maçonnerie jusqu'à 1 m de profondeur sous le « trou à fumée ». Une deuxième tranchée a permis de découvrir ce qui semble être un troisième four, dont la sole est constituée de kaolin. Une carrière de feldspath, dont l'altération produit du kaolin, a été exploitée dans le bois Lucas de Pommerit-le-Vicomte, jusqu'à un passé récent.



Des bénévoles de l'association sur le chantier



L'amorce d'un autre four avec une sole de kaolin

L'entrée du four principal à gauche et le petit four ancien à droite

Au cours de ces fouilles, de nombreux tessons de toutes tailles ont été mis à jour, et de belles pièces ont été trouvées, dont un pot presque entier, ainsi que des éléments présentant des formes que les membres de l'association présents ne connaissaient pas jusqu'à présent.

### Maison dite Moisan

L'association commence à investir les lieux qui vont devenir un centre d'accueil du site (maison et four) et d'exposition (tessons trouvés près du four, poteries...), ainsi qu'un atelier d'animation autour de la poterie pour les enfants dans un premier temps. Les premières animations ont eu lieu à l'occasion de la Journée du patrimoine de pays et des moulins du 27 au 29 juin.



### Appel aux bénévoles

Tous ceux qui souhaitent s'investir dans la sauvegarde du patrimoine et participer aux animations de l'association seront les bienvenus.

Contact : amisdespotiers@gmail.com  
(06 72 73 50 14). Site internet : www.amis-potiers-pabu.fr

■ Le président,  
Loïc FREMONT



## AS Pabu

### Une page se tourne à l'AS Pabu : le départ de Fabienne Broudic et Franck Illien

C'est une étape marquante pour l'AS Pabu. Après des années de dévouement et d'engagement, Fabienne Broudic et Franck Illien quittent leurs fonctions au sein du club, laissant derrière eux un héritage indélébile. Un engagement de longue date pendant 20 ans pour Fabienne Broudic qui a occupé le poste de secrétaire de l'association, veillant à son bon fonctionnement administratif et contribuant activement à son développement.

De son côté, Franck Illien a été président pendant 9 ans, guidant le club à travers des saisons marquantes et des évolutions importantes. Une empreinte forte sur le club.

Leur départ marque la fin d'une époque pour l'AS Pabu, mais aussi le début d'un nouveau chapitre. Grâce à leur travail acharné et leur passion pour le football, ils ont su fédérer

joueurs, bénévoles et supporters autour d'un projet ambitieux. Leur influence s'est ressentie tant sur le plan sportif qu'humain, contribuant à faire de l'AS Pabu une institution respectée dans la région.

Fabienne Broudic et Franck Illien ont laissé une empreinte durable à l'AS Pabu grâce à plusieurs réalisations majeures dans le développement du club :

Sous la présidence de Franck Illien, l'AS Pabu a connu une montée en divisions supérieures, notamment en D1 et D3.

- Création d'une équipe féminine: leur engagement a permis la mise en place d'une équipe U15 féminine, renforçant l'inclusivité du club.

- Améliorations des infrastructures: Ils ont œuvré pour des investissements tels que la mise en place de tribunes pour les supporters,



Franck Illien et Fabienne Broudic

la rénovation des bancs de touche et l'amélioration de l'éclairage des terrains.

- Structuration et professionnalisation: Fabienne, en tant que secrétaire, a joué un rôle clé dans l'organisation administrative et la gestion des bénévoles, assurant la pérennité du club.

Leur départ est un moment chargé d'émotions, mais aussi une occasion de célébrer leur contribution exceptionnelle à l'AS Pabu. Une chose est sûre, leur implication restera gravée dans l'histoire du club.

■ Conseiller municipal, Philippe Gac



## ENTENTE TENNIS CLUB

### St Agathon-Pabu

Notre tournoi de Pâques, qui s'est déroulé du 7 au 19 Avril a rassemblé 120 Joueurs.

Nous enregistrons une participation supérieure aux années précédentes.

Voici la liste des vainqueurs :



Finale Femme : Delphine Nedelec en Sénior



Finale Homme : David Dubois en Sénior et Samuel Cojean en +35 ans.

- Finale Femme : Delphine Nedelec en Sénior
- Finale Homme : David Dubois en Sénior et Samuel Cojean en +35 ans.
- Finale 11-14 ans : Victoire de Marceau Menguy

Sur Pabu ; un tournoi est en cours au moment de la rédaction de cet article

David l'entraîneur, Noemie Cabel adjointe du samedi de David et les 3 minicoachs Inès, Ewen et Enzo qui donnent également un coup de main pour encadrer les petits le samedi.



pour les non classés à 15/3. Un autre tournoi est prévu du 15 au 25 Juillet sur les terrains extérieurs de Saint-Agathon.

Vous avez la possibilité de réserver un terrain sur l'application TENUP. Alors n'hésitez pas, pour l'été tous à vos raquettes.

■ La rédaction.



# EXPRESSION de la minorité

## Se tourner vers l'avenir

Dans son édition du 12 mars dernier, *L'Écho de l'Armor et l'Argoat* consacrait un dossier à la vidéoprotection dans l'espace public. Pabu y était citée parmi les communes du territoire à l'avoir mise en place avec dix caméras au niveau de la place du bourg. Bien que le centre-bourg ait connu des actes malveillants par le passé, cela ne paraît-il pas disproportionné ? De nombreux travaux de recherche ont questionné l'efficacité de la vidéoprotection. Si elle peut faciliter les enquêtes, elle n'empêche pas toujours les actes et ne constitue pas une solution durable pour lutter contre la délinquance. En matière de sécurité et de prévention, une commune dispose pourtant d'autres leviers pour agir. La municipalité n'a pas souhaité coopérer avec les communes de Ploumagoar, Plouisy, Saint-Agathon et Grâce pour recruter un policier municipal. Nous le regrettons car son rôle en matière de

prévention est essentiel et constitue une réponse plus efficace et adaptée. Cela dit, nous restons attachés à un dialogue respectueux et constructif. Le vote du budget primitif en a apporté une nouvelle preuve : nous avons soutenu plusieurs investissements qui nous semblent aller dans le bon sens — qu'il s'agisse du self de l'école du Croissant, du programme annuel de voirie, de l'extension du parc de loisirs au bourg ou encore des travaux sur le réseau d'eaux pluviales rue de l'Armor. Néanmoins, au regard de la situation financière confortable de la commune — plus d'un million d'euros d'excédent capitalisé reporté chaque année — il serait possible d'être davantage ambitieux pour accompagner les évolutions de notre commune et préparer l'avenir, tout en restant prudent.

Une avancée concrète est par ailleurs à souligner : la sécurisation du carrefour du Cozen. Après quelques attermoissements, l'aménagement proposé par le Département pour

sécuriser la traversée piétonne et cycliste a été validé à l'unanimité. Par notre action, nous avons contribué à faire aboutir ce dossier sur lequel il était plus que temps d'agir. Malgré les nombreuses discussions passées, aucune solution n'avait jusqu'ici été retenue alors qu'il s'agissait d'une forte préoccupation.

Dans un contexte national et international incertain, plus que jamais, il est de notre devoir d'imaginer des solutions pour faire de Pabu une commune solidaire, dynamique et innovante. C'est dans cet état d'esprit que nous poursuivrons nos engagements, à vos côtés et à votre écoute.

Très bel été à vous toutes et tous.

Le groupe

« Energies citoyennes pour Pabu »

Guillaume LOUIS, Christine BECHET, Pierrick GALARDON, Claude RONGIER

Contact : Mail : [minorite.pabu@gmail.com](mailto:minorite.pabu@gmail.com)

Site internet : [www.energies-citoyennes-pabu.fr](http://www.energies-citoyennes-pabu.fr) -

Facebook : Energies citoyennes pour Pabu

## HORAIRES D'OUVERTURES de la mairie

Du lundi au vendredi  
9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Le samedi  
9h00 - 12h00

Fermeture le mardi après-midi  
samedi en juillet et août



Suivez-nous sur  
Instagram !



MEDIATHEQUEDEPABU

## HORAIRES D'OUVERTURES de la médiathèque

Fermetures estivales

Votre médiathèque sera fermée  
le mardi 22 et mercredi 23 juillet  
(le matin uniquement)  
Ainsi que du mardi 29 juillet  
au samedi 16 août.



68<sup>e</sup>

## CALENDRIER des manifestations

### Août

- 21 - Promenade autour du patrimoine pabuais
- 22, 23, 24 - Exposition des affiches de la Saint-Loup
- 24 - Le Club des Ajoncs d'Or  
Bal avec Label Danse

### Septembre

- 6 - Forum des associations
- Du 14 au 19 septembre  
Le Club des Ajoncs d'or  
Sortie en Baie de Somme
- 21 - Le Club des Ajoncs d'or  
Bal avec les Copains d'Abord
- 20 et 21 - Journées Européennes du patrimoine

### Octobre :

- 17 - APE Skol Ar Yezhou  
Vente de pizzas dans le hall de la salle des fêtes
- 18 - APE Skol Ar Yezhou  
Fest noz
- 19 - Banquet du Club des Ajoncs d'Or

# Saint LOUP

Guingamp

21&gt;24 août

Championnat national  
de danse bretonneGoueliou  
Saint-Loup  
Gwengamp

## PROCHAINEMENT sur Pabu :

A partir du 18 juillet, une nouvelle adresse commerciale ouvre ses portes au 86 rue de l'Armor, dans l'enceinte du marché bio :

« *Épicerie Champ Libre !* »

Marie LE JEUNE, est la porteuse de ce projet, elle met à disposition des consommateurs une sélection soignée de fruits et légumes de saison, épicerie sucrée et salée, fromages à la coupe, pain artisanal, vins et bières, thés et cafés en privilégiant les produits locaux et les circuits-courts.

### Horaires et contacts

L'épicerie vous accueillera :

- Du mercredi au samedi :  
10h - 14h et 16h - 19h30
- Le dimanche : 10h - 14h

- 02 96 43 96 69
- epicerie@champlibre.bzh
- Facebook : Épicerie Champ Libre !

**CHAUFFAGE**  
*(fioul, gaz, bois)*

**POMPES À CHALEURS**  
*(géothermie & aérothermie)*

**SOLAIRE - SALLES DE BAIN**

**PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES**

**SArgoat**  
**Solutions**  
*Energies*



**PABU - 02 96 21 18 99**  
[argoatsolutionsenergies@gmail.com](mailto:argoatsolutionsenergies@gmail.com)

**Eclectik**  
SERVICES & PRODUITS



**ROUDENN**  
**GRAFIK**

Imprimeur breton

Impression tous supports et tous formats

■ Studio graphique ■ Étiquettes ■ Édition ■ Routage

[www.roudenn.bzh](http://www.roudenn.bzh)



**IMPRIM'VERT®**

© 2025 - 6476